

RAPPORT N° 434 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 7 AVRIL 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 30 mars au 6 avril 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins trois (3) personnes ont été assassinées en province de Cibitoke.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) personne qui a été grièvement blessée par des Imbonerakure en province de Ruyigi, celui d'un (1) militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) d'Agathon Rwasa qui a été arbitrairement arrêté et détenu au cachot du Service National de Renseignement (SNR) ainsi que celui d'une (1) personne qui a été enlevée par des Imbonerakure en province de Muyinga.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans l'après-midi de samedi 30 mars 2024 vers 16 heures, un corps sans vie d'un homme non identifié, âgé d'une cinquantaine d'années, a été découvert par des pêcheurs dans un champ de manioc sur la transversale 7 de la colline de Kaburuntwa, en commune de Buganda de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), à moins de 500 mètres de la rivière Rusizi séparant le Burundi de la RDC (République Démocratique du Congo).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de la victime présentait plusieurs blessures et ses bras et jambes étaient ligotés avec une corde jusqu'au niveau du cou.

Les mêmes sources ont précisé que le corps de la victime a été enterré à la hâte et sans enquête sur l'ordre de l'administrateur de la commune de Buganda, Pamphile Hakizimana.

- Dans l'après-midi de lundi 1^{er} avril 2024 vers 17 heures, des cultivateurs ont découvert le corps décapité d'un homme non identifié, âgé d'une quarantaine d'années, dans une palmeraie de l'ancienne société agricole RUGOFARM située sur la colline de Gabiro-Ruvyagira de la commune de Rugombo en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins de cette lugubre découverte, le corps de la victime gisait dans une mare de sang et a été conduit à la morgue de l'hôpital de Cibitoke sur l'ordre de l'administrateur de Rugombo, Gilbert Manirakiza, en attendant l'organisation des funérailles.

- Dans la matinée de lundi 1^{er} avril 2024, le corps sans vie de Lin Nshimirimana, âgé de 37 ans, titulaire du centre de santé du camp de transit des réfugiés congolais à Cishemere de la commune de Buganda en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), a été retrouvé tout près de la rivière Nyamagana en commune de Rugombo de la même province.

Selon des sources locales, Lin Nshimirimana, employé d'une ONG Italienne GVC¹ avait été enlevé la veille par des gens identifiés comme des membres de la milice Imbonerakure, une ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD², alors qu'il rentrait de sa boutique située près de ce camp de transit de Cishemere. Les mêmes sources ont révélé que l'assassinat à coups de bâtons de Lin Nshimirimana aurait été commandité par un de ses collègues qui convoite depuis longtemps le poste de titulaire de ce centre de santé. Le corps de la victime a été acheminé à la morgue de l'hôpital de Cibitoke en attendant les cérémonies de son inhumation.

¹ Gruppo di Volontariato Civile (Groupe de Volontariat Civil).

² Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

SOS-Torture Burundi déplore la persistance du phénomène devenu insoluble de corps sans vie abandonnés dans la nature en province de Cibitoke et sur lesquels aucune enquête n'a jusqu'à présent été menée, conduisant ainsi à l'impunité des auteurs de ces crimes. A cet effet, les administrateurs communaux donnent toujours l'ordre d'inhumer immédiatement ces corps sans identification, rendant ainsi toute enquête ultérieure impossible.

Elle demande au gouvernement du Burundi de se ressaisir et d'exiger des enquêtes crédibles et indépendantes pour identifier les bourreaux afin de les punir conformément à la loi et ainsi juguler ce phénomène très récurrent.

2. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- Dans la nuit de mardi 2 avril 2024 vers 22 heures, un commerçant de boissons connu sous le nom de Benoît Ndhokubwayo, surnommé Bigohe, âgé de 27 ans, a été gravement passé à tabac par quatre jeunes Imbonerakure qui l'ont retrouvé dans sa buvette située sur la colline de Senga de la commune de Butezi, en province de Ruyigi (est du Burundi).

Selon des sources locales, Benoît Ndhokubwayo a été grièvement blessé à coups de bâtons portés sur tout son corps, plus particulièrement au niveau de la tête, du cou, du dos et des mains.

D'après les mêmes sources, la victime a été admise dans une structure sanitaire locale où elle reçoit des soins.

SOS-Torture Burundi a appris que tous les quatre agresseurs ont réussi à fuir à la suite d'une alerte lancée par certains membres du comité mixte de sécurité réunis d'urgence pour statuer sur le sort de ces jeunes agresseurs.

Elle demande l'ouverture d'une enquête approfondie et impartiale pour arrêter tous les auteurs et les punir conformément à la loi.

3. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Dans la matinée de lundi 1^{er} avril 2024, Jean Cléophas Ntibanyiha, responsable du parti CNL dévoué à Agathon Rwasa en commune de Ntakangwa de la mairie de Bujumbura (ouest du Burundi), a été arbitrairement arrêté par la police à son domicile situé à la 2^{ème} avenue du quartier de Gituro, en zone de Kamenge de la même commune de Ntakangwa.

Selon des témoins, Jean Cléophas Ntibanyiha a été arrêté après une fouille-perquisition menée par la police bien qu'aucun objet suspect n'ait été retrouvé à l'issue de cette opération effectuée sans mandat de perquisition.

Les mêmes sources ont précisé que Jean Cléophas Ntibanyiha a d'abord été détenu toute la journée de lundi dans un cachot de la zone de Kamenge avant d'être transféré ensuite au cachot du quartier général du SNR.

SOS-Torture Burundi déplore l'intolérance politique persistante des membres du CNL d'Agathon Rwasa et d'autres personnes considérées comme une menace par le pouvoir qui sont toujours la cible des organes de répression du pouvoir, à savoir les agents du SNR et de la police ainsi que des éléments de la milice Imbonerakure et de plus en plus d'autres responsables locaux du CNDD-FDD.

4. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans la soirée de lundi 1^{er} avril 2024 vers 18h30, Apollinaire Bashirahishize, âgé de 39 ans, a été enlevé par des Imbonerakure dirigés par un certain Idrissa Ndayishimiye sur le poste-frontière de Kobero en province de Muyinga (est du

Burundi), à la frontière avec la République unie de Tanzanie, en provenance de l'Ouganda.

Selon des sources en provenance de sa famille, avec le téléphone d'Idrissa Ndayishimiye enregistré sous le numéro 66 428 880, Apollinaire Bashirahishize a appelé un membre de sa famille pour lui annoncer qu'il était déjà sur le sol burundais et lui a demandé d'envoyer sur ce numéro une somme de trente mille francs burundais (30.000 FBU) afin de poursuivre son voyage jusqu'à Bujumbura. Par la suite, un des membres de la famille d'Apollinaire Bashirahishize a rappelé le numéro d'Idrissa Ndayishimiye, d'abord vers 22 heures et ensuite vers 23 heures, et on lui a répondu qu'il venait de subir un interrogatoire à la police et qu'il a été relaxé pour rentrer chez lui. Toutefois, depuis ce moment, ce téléphone a été immédiatement éteint.

SOS-Torture Burundi craint que l'enlèvement d'Apollinaire Bashirahishize ne se transforme en une disparition forcée comme plusieurs autres cas qui ont été commis impunément dans cette province. Elle demande aux autorités administratives, judiciaires et sécuritaires de sortir de leur habituel silence et d'ordonner l'ouverture d'une enquête, sur base des éléments déjà disponibles, pour connaître le sort d'Apollinaire Bashirahishize, identifier ses ravisseurs et les punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.